



DURÉE DES ÉTUDES

2 ans (4 semestres)

LANGUE D'ENSEIGNEMENT

Français

Certains cours sont donnés en anglais.

CONDITIONS D'ADMISSION

Bachelor en géographie, architecture, architecture du paysage, environnement, droit, science politique, sociologie, histoire, anthropologie, ethnologie ou titre jugé équivalent.

Admission sur dossier.

Les étudiants HES de disciplines en lien avec l'aménagement du territoire peuvent accéder à ce Master sous réserve d'acceptation de leur dossier et du suivi d'un programme complémentaire de co-requis (entre 10 et 30 crédits).

Maîtrise universitaire / Master

LE MASTER EN DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

propose une formation poussée dans le domaine de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du paysage, tant au Nord qu'au Sud. Privilégiant un rapport étroit avec la pratique (ateliers de projet, stages), il permet aux étudiant-e-s de développer des compétences de premier plan tant du point de vue de l'établissement de diagnostics territoriaux que de la conception, de la projection, de la planification territoriale ou de la coordination de la fabrique urbaine. Il offre également aux étudiants la possibilité d'acquérir une bonne maîtrise des outils techniques, juridiques et pratiques mobilisés au quotidien par les professionnels en activité.

La dimension critique de l'activité n'est pas négligée; si les étudiant-e-s sont appelé-e-s à maîtriser un certain nombre de techniques et d'outils, ils ou elles doivent aussi être capables de développer une approche réflexive du territoire, leur permettant de mieux anticiper les problèmes contemporains et futurs pour proposer des solutions innovantes.

MENTIONS AU CHOIX:

- Aménagement du territoire et urbanisme
- Architecture du paysage
- Développement territorial des Suds

OBJECTIFS:

Le Master en développement territorial offre un cursus complet dans les domaines liés au territoire, à la ville et au paysage. Il s'appuie sur une pédagogie par ateliers qui valorise les méthodes et outils propres aux métiers du territoire (diagnostic, projet, dessin, représentation cartographique, maquette, etc.). Il a pour objectif d'offrir une formation initiale approfondie et professionnalisante.

FORMATION COMPLÉMENTAIRE:

Les étudiant-e-s ont la possibilité de suivre, en complément du Master en développement territorial, le Certificat complémentaire en géomatique (30 crédits). L'objectif du certificat est d'offrir une formation centrée sur les nouvelles technologies de simulation à référence spatiale, dans une perspective interdisciplinaire et pratique.

www.unige.ch/gedt/formations/maitrise-en-developpement-territorial

PROGRAMME D'ÉTUDES

4 semestres (max. 6 semestres) | 120 crédits ECTS

Tronc commun

30 crédits

2 ateliers (18 crédits)

Mémoire

30 crédits

Enseignements par mention

60 crédits

1 atelier (9 crédits)

Les cours se déroulent principalement à Genève (locaux de l'Université de Genève et d'hepia). Certains cours sont proposés à l'Université de Neuchâtel et à l'EPFL.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Le Master en développement territorial forme les étudiant-e-s aux métiers de l'aménagement, de l'urbanisme, du développement territorial, de l'architecture du paysage et de la gestion de l'environnement. Ces métiers peuvent être exercés dans des contextes variés: bureaux d'étude, services cantonaux ou municipaux de l'aménagement, collectivités locales, parcs naturels régionaux, organismes de coopération, agences de recherche, etc.

TAXES UNIVERSITAIRES

CHF 500.- par semestre

CALENDRIER ACADÉMIQUE

www.unige.ch/sciences-societe/etudiants/horaires

INSCRIPTION

Délai: 28 février 2019

www.unige.ch/admissions

NIVEAU DE FRANÇAIS REQUIS PAR L'UNIGE

Epreuve générale à valeur éliminatoire pour les non francophones, à l'exception des cas décrits:

www.unige.ch/examenfrancais

CONTACTS RELATIFS AUX ÉTUDES

FACULTÉ DES SCIENCES DE LA SOCIÉTÉ

Uni Mail
40 bd du Pont-d'Arve
1211 Genève

SECRÉTARIAT DES ÉTUDIANT-E-S

T. +41 (0)22 379 80 00
secretariat-etudiants-sds@unige.ch

CONSEILLÈRE AUX ÉTUDES

Nicole Efrancey Dao
T. +41 (0)22 379 08 76
Nicole.Efrancey@unige.ch

www.unige.ch/sciences-societe

MOBILITÉ

La Faculté permet la mobilité au niveau du master pour un semestre. La mobilité est possible dès le 3^e semestre. Le nombre de crédits est limité à un maximum de 30 crédits dans la faculté d'accueil. Le mémoire ne peut faire l'objet d'aucune équivalence.

www.unige.ch/exchange